

Formation au titre professionnel MIMA (Musicien Interprète des Musiques Actuelles) Année 2

Titre de niveau IV (Bac) enregistré au RNCP Code Certif Info n°58055

LE TITRE MIMA :

Le MIMA confère le premier échelon d'artiste professionnel de la musique, soit un titre de niveau IV enregistré au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Les écoles adhérentes de la FNEIJMA sont seules habilitées à former et présenter des musiciens à ce titre.

Il est un repère dans le parcours de professionnalisation et la concrétisation d'un projet artistique personnel pour les stagiaires des centres de la FNEIJMA. Il est à la fois un miroir des pratiques pédagogiques des différentes écoles, mais aussi un éclairage sur l'environnement culturel et professionnel de ces musiques. Il participe à la mise en place d'un objectif commun de formation sur les musiques actuelles et de la structuration du secteur.

PUBLIC :

Pour musiciens ou chanteurs souhaitant mettre à niveau ou approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques. Cette formation convient à tous ceux qui souhaitent vivre de la musique (élèves des écoles de musique, intermittents du spectacle, musiciens-interprètes, autodidactes ...).

Instruments proposés (guitare, basse, batterie, claviers, chant, cuivres)

OBJECTIFS :

- La formation Musicien Interprète des Musiques Actuelles permet d'approfondir et consolider les compétences indispensables à une pratique professionnelle de la musique. Acquérir les techniques, théoriques et pratiques utilisées dans les Musiques Actuelles. Développer son autonomie, acquérir une méthode de travail efficace. Maîtriser les bases du jeu en groupe, connaître les droits de l'artiste, acquérir une bonne culture musicale diversifiée en vue d'une professionnalisation.
- Acquérir le titre "Musicien Interprète des Musiques Actuelles" (Certificat FNEIJMA) de niveau IV, inscrit au RNCP.
- Permettre d'accéder à d'autres parcours de formation (CEFEDM, DEM, DUMI, DNSPM...)

CALENDRIER :

- Inscriptions : du 01/02/2018 au 05/10/2018
- Session d'évaluation d'entrée : à partir du 1/03/2018
- Session de formation : du 8/10/18 au 13/06/19

PRÉ-REQUIS :

- Bon niveau instrumental ou vocal.

- Notions de théorie musicale
- Expérience de la scène et de groupe appréciée
- Projet professionnel dans les musiques actuelles

VALIDATION DE LA FORMATION :

Contrôle continu et évaluations trimestrielles

- Diplôme d'école : Certificat de compétences professionnelles MUSIC TIME (en fin d'année devant jury professionnel)
- Au niveau national : Titre MIMA Musicien Interprète des Musiques Actuelles (Sous réserve d'admissibilité) Titre de niveau IV délivré par la FNEIJMA reconnu par l'État, enregistré au registre national des certifications professionnelles (parution au JO du 16 juin 2013)

MODALITÉS D'ACCÈS A LA FORMATION :

1/Retrait d'un dossier de candidature chez Music Time ou sur le site internet www.music-time.fr

2/ Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation, accompagnée si possible d'une démo ou autre matériel artistique (liens You Tube, Soundcloud ...)

3/ Passage en évaluation devant un jury

EVALUATION D'ENTRÉE :

1. Période : de mars à septembre
2. Déroulement de l'évaluation : Interprétation, seul ou accompagné (CD, un instrumentiste ou Chanteur/euse) d'un morceau de musiques actuelles (reprise ou Composition)
3. Exercices de déchiffrage sur partitions, de mémorisation de rythme et d'oreille
4. Questions de théorie et harmonie.

Matériel à disposition : Amplis guitare, basse, batterie, sono avec micros, piano, claviers Yamaha, table mixage avec effets.

TARIFS et DURÉE :

560H soit 20h par semaine. Cours du lundi au jeudi.

Prise en charge : Mission locale jeunes, OPCA, AFDAS, Pôle Emploi, CPF.

Autofinancement : nous consulter pour les modalités de paiement.

Audition : 50€ TTC payable d'avance avant la prestation.

Possibilité d'ajouter des matières en option (Instrument secondaire, MAO, autre nous consulter)

PÉRIODES de CONGÉS :

Pas de cours pendant les vacances scolaires (zone B), ni jours fériés.

HEBERGEMENT :



SAS MUSIC TIME Centre de Musiques Actuelles 5 rue Junon 44470 Carquefou - Tél 02 28 34 19 05
RCS Nantes 82023570300015 - TVA INTRA FR63820235703- Organisme de formation N° 52440796444
www.music-time.fr - info@music-time.fr



Hôtels et résidences hôtelières situés à 5mn à pied de MUSIC TIME.

RESTAURATION :

Restauration possible sur place (salle de restauration 30 places assises). Fast food, restaurants et pub à 5mn à pied de MUSIC TIME.

TRANSPORT :

- Voiture : Accès direct périphérique de Nantes ou D723. Autoroutes A11 et A811
- Transport en commun : Ligne TAN 7 ou 77 arrêt « Belle Étoile »
- SNCF : Arrêt Thouaré-sur-Loire
- Co-voiturage possible



SAS MUSIC TIME Centre de Musiques Actuelles 5 rue Junon 44470 Carquefou - Tél 02 28 34 19 05
RCS Nantes 82023570300015 - TVA INTRA FR63820235703- Organisme de formation N° 52440796444
www.music-time.fr - info@music-time.fr

Programme pédagogique

Formation au titre professionnel MIMA (année 2)
(Musicien Interprète des Musiques Actuelles)

Cours de pratique instrumentale et/ou vocale :

Développement et travail de la technique, approche de l'interprétation, et créativité, techniques d'improvisation.

Atelier de groupe dirigé :

Sous la conduite d'un professeur, travail appliqué d'un répertoire de musiques actuelles. Travail de l'écoute, de la précision rythmique, de l'interprétation, du travail d'équipe.

Atelier de groupe libre :

Mise en situation et restitution des acquis de la semaine avec en plus travail en autonomie et acquisition de son leadership.

Restitution :

Restitution du travail de répertoire acquis dans la semaine devant un professeur avec mise en condition d'examen.

Histoire des musiques actuelles :

Étude des différents styles, influences et cultures musicales du XXème siècle à nos jours.

Professionalisme :

Environnement socio-professionnel des Musiques Actuelles, droits d'auteurs, régime social de l'artiste.

Formation musicale :

Travail de l'oreille, écoute, mémorisation, reconnaissance d'accords et intervalles, déchiffrage, lecture de notes et lecture rythmique, dictées musicales, théorie :

- Ear Training/ Solfège-théorie-déchiffrage
- Rythmes/Harmonie/Repiquage

Musique Assistée par Ordinateur :

- Familiarisation avec l'univers de la MAO et de ses langages et protocoles.
- Perfectionnement des logiciels et environnements Cubase (agrément Steinberg)
- Edition de partition et tablatures

Coaching/gestion de projet :

Pratique de la scène, gestion du stress, posture, coaching scénique, gestion du projet professionnel artistique. Jam sessions, Masterclass, concerts :

Instrument supplémentaire (en option) :

Pratique d'un instrument secondaire au choix piano/guitare ou chant